

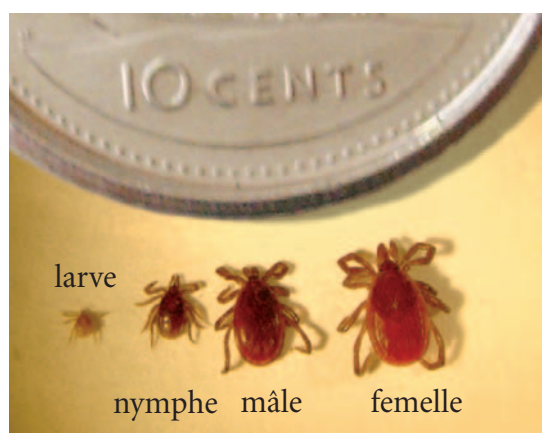
La maladie de Lyme

Protégez-vous contre les piqûres de tiques



Protégez-vous contre les piqûres de tique lorsque vous profitez du plein air :

- **Couvrez-vous le plus possible.**
Portez des chaussures fermées.
Rentrez votre chemise dans votre pantalon.
Rentrez vos jambes de pantalon dans vos chaussettes.
- **Utilisez un insectifuge qui contient du DEET sur la peau exposée.**
Suivez les directives sur l'étiquette.
N'utilisez pas de produits contenant du DEET sur les enfants de moins de 6 mois.
- **Examinez vos enfants, vos animaux et vous-même après votre randonnée.**
N'oubliez pas les aisselles, les aines et le cuir chevelu.
Enlevez les tiques immédiatement et avec soin à l'aide d'une pince à épiler.
Consultez notre brochure pour obtenir plus d'information.



Tiques à pattes noires (agrandi à 550 %)

Seules les tiques à pattes noires peuvent être porteuses de la maladie de Lyme. Cette photo illustre les tiques à différents stades.

Pour obtenir plus d'information, consultez le www.gov.ns.ca/hpp/cdpc (en anglais seulement), ou communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région.